

Tromperies, demi-vérités, mensonges et déviances relevés dans la brochure du Syndicat des Énergies Renouvelables (SER), édition de 2017.

Les raisons du développement de l'éolien

1. « Aucun déchet »

C'est faux ! Si l'on peut recycler une partie des éoliennes, le mât et certaines parties métalliques, les pales en matériaux composites (résines Polyester et Epoxy ou Polyuréthane et fibres diverses) posent un gros problème. Il faut les broyer ou les incinérer car on ne peut séparer leurs composants pour les recycler séparément. Si elles ne représentent que 2% du poids total, elles représentent beaucoup plus en volume.*

2. « 2MW alimentent 2000 foyers en électricité hors chauffage »/ par an ».

Ils ne les alimentent pas. Ils ont la capacité de... Nuance ! Chaque parc éolien annonce à son ouverture des volumes énormes de capacité de fonctionnement. Capacité ne veut pas dire rendement ! Et lorsque l'on vous dit que les éoliennes fonctionnent à 95%, c'est jouer sciemment avec les mots. En réalité, sur l'année 2018, les éoliennes françaises n'ont fonctionné qu'à 21% de leur puissance. Lorsque le vent était faible, elles sont restées à l'arrêt. Lorsque le vent soufflait très fort, il a fallu les arrêter pour raison de sécurité. Pendant une grande partie du reste du temps, elles ont fonctionné au ralenti.

3. « Le coût de l'électricité éolienne est de plus en plus compétitif »

Il le sera de moins en moins dans les faits contrairement au solaire qui se miniaturise et gagne en compétitivité. Le coût de l'éolien en investissements a deux composantes principales : les investissements directs des installations, beaucoup plus lourds que ceux de la prolongation des centrales nucléaires actuelles, et le maintien d'installations complémentaires (surtout au gaz). Cela se traduit par des prix garantis par l'État (obligations de rachat par EDF, ou compléments de rémunération) qui atteignent aisément le double de ceux du marché.

4. « Avec un parc de 6000 éoliennes 12 millions de tonnes de CO2 évitées... soit l'équivalent d'un parc de 7 millions de véhicules »

Il fallait oser ! Depuis quand les voitures roulent-elles avec l'énergie produite par les éoliennes ? Le chef économiste de l'Agence Internationale de l'énergie Lazlo Varro expliquait, au début 2019, lors d'un colloque de l'Association des économistes de l'énergie chez Total à Paris, que « *Les nouvelles politiques énergétiques d'aujourd'hui ne freineront pas le tonnage mondial de CO₂ d'ici à 2040, mais l'augmenteront plutôt d'une bonne dizaine de mégatonnes par an.* »

5. « Dans le Grand Est et les Hauts-de-France l'éolien couvre plus de 9% de la consommation régionale »

En effet c'est un peu plus que la moyenne nationale. Les paysages de ces deux régions sont pollués par des milliers d'éoliennes ! Tout ça pour atteindre 9% de la consommation régionale ! Il y a de quoi pavoiser en effet ! Le Président des Hauts-de-France Xavier Bertrand a réclamé récemment l'arrêt des installations de parcs éoliens dans sa région.

6. « Près de 100 millions € directement reversés aux collectivités locales chaque année ».

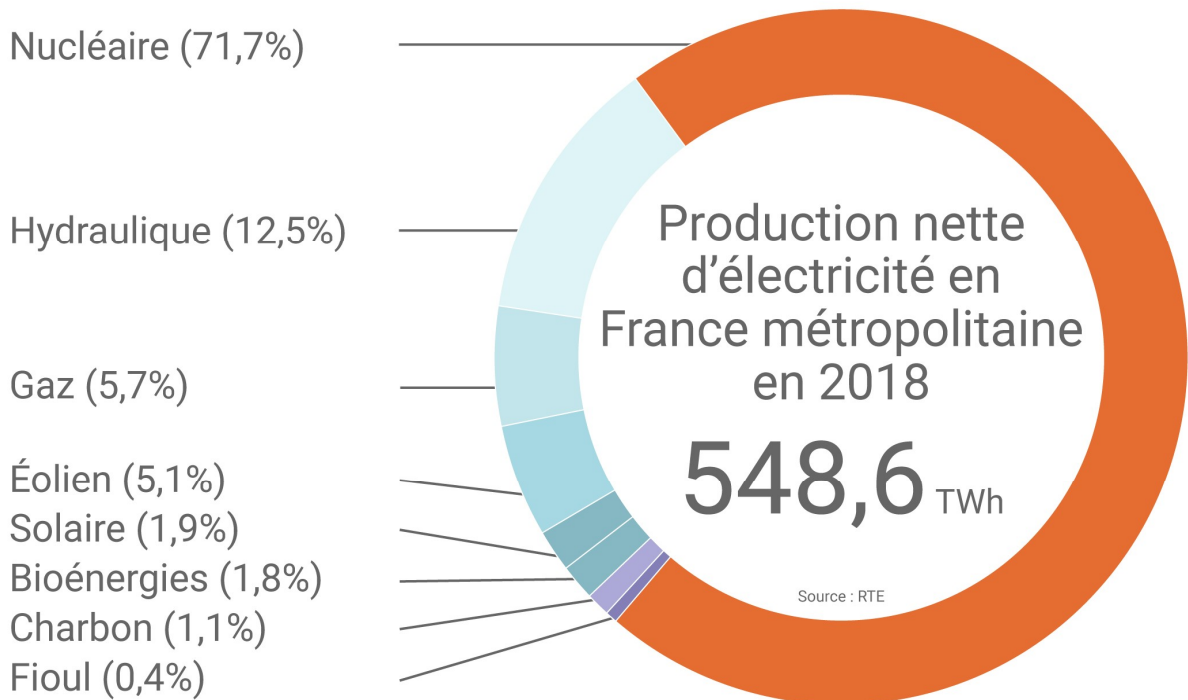
Cela ne constitue qu'un petit pourcentage des recettes éoliennes. Il varie selon les montages financiers et les opérateurs, qui eux se servent très largement et sont financés quasiment directement par la poche des consommateurs français (Taxes sur l'électricité et sur les carburants). Si d'ailleurs on tient compte de l'inévitable dépréciation des habitations, qui atteint aisément 40%, voire 100% pour les plus proches, on constate que l'ensemble constitué par les communes et leurs habitants est perdant.

**7. « La part française d'une éolienne représente 40% des investissements initiaux (source Ministère de l'économie et finances) et avec la maintenance près de 55% »
« De nouveaux marchés pour des entreprises issues des principaux secteurs industriels français (métallurgie, mécanique, composites, électronique, logistique) ».**

On est en droit de se demander sur quelle base le Ministère de l'Économie et des Finances a pu établir pareille statistique. Près de 60% de notre parc éolien est équipé de turbines conçues Outre-Rhin, par les Allemands Enercon, Nordex, Repower ou Siemens, le reste par le Danois Vestas ou l'Espagnol Gamesa. Même les groupes français qui ont, depuis peu, pénétré sur ce marché, ne produisent pas d'engins sur le sol français mais à l'étranger, par le biais d'anciens concurrents devenus des filiales, l'Espagnole Ecotècna pour Alstom et l'Allemande Multibrid pour Areva. Au final, les fabricants français ne totalisent que 5% des parts de marché sur leur propre territoire. Voilà la réalité !

8. « En 2016 l'énergie éolienne a représenté plus de 10% de la production d'électricité en France ».

Le SER voit double ! La part de la production d'électricité par l'éolien en 2018 en France (Source RTE) a été de 5,1%.



Le rôle de l'industrie éolienne

1. « *Préserver l'environnement avec une énergie propre sans émission de gaz à effet de serre et sans déchet* »

Une énergie intermittente, qui lorsqu'elle ne tourne pas, impose un recours au charbon ou au gaz ! « Sans déchet », c'est également faux (voir plus haut) ! Quant aux dégâts sur l'environnement, ils sont passés sous silence : dégradation de la biodiversité, déforestation, bétonnage des sols (1 500 tonnes de béton en moyenne par éolienne), massacre des oiseaux et des chauves-souris... La FED cite le chiffre de 385 millions de tonnes de béton enfouis si le programme de la PPE devait être mené à bien !

2. « *Renforcer l'indépendance énergétique* »

L'effet inverse est au contraire garanti ! Dans la réalité, le développement de l'éolien réduit notre indépendance énergétique, à deux égards : toutes les grandes éoliennes terrestres et l'essentiel de leurs pièces détachées viennent de l'extérieur, ainsi que les équipes de montage ; les pointes de production éolienne, non maîtrisables, contraignent EDF à chercher d'urgence des débouchés à l'extérieur, et donc à accepter des prix négatifs.

Sans doute peut-on observer, en contrepartie, que la filière nucléaire dépend d'importations d'uranium. Mais le stock français actuel permet d'alimenter les centrales nucléaires actuelles durant quatre ans. Au demeurant, les réserves mondiales sont abondantes (une centaine d'années de consommation, au rythme actuel), et détenues en grande partie par des pays sûrs (Australie, Canada). Le thorium, dont les réserves mondiales sont largement supérieures encore à celles de l'uranium, viendra bientôt à la rescousse. Pour achever de rassurer le lecteur, notons que l'entrée en services de surgénérateurs, dans un avenir sans doute assez proche, réduira dans de fortes proportions le besoin de combustible nucléaire, à production électrique égale.

3. « *Favoriser un coût de l'électricité maîtrisé et compétitif* »

Ni maîtrisée ! Ni compétitive ! L'électricité produite par l'éolien est tout sauf maîtrisée, à cause de son intermittence et de sa variabilité. En cas de vent favorable, le surplus produit par le parc éolien ne pouvant être stocké, il est exporté moyennant une lourde perte par rapport au prix qu'Edf a dû payer aux exploitants. Quant à la compétitivité, on en est loin, si l'on prend en compte la prolongation du nucléaire existant, et d'autre part le photovoltaïque (communiqué de M. François de Rugy rendant compte de seize appels d'offres perdus par les promoteurs éoliens, novembre 2018). Les moteurs des éoliennes resteront pour cette industrie un fort handicap (coût des terres rares, du cuivre, des métaux d'alliages qui les composent).

4. « *Développer une filière industrielle créatrice d'emplois sur son territoire* »

On aimerait le croire ! Hélas, ce n'est pas la réalité. La grande majorité des opérateurs et exploitants sont d'origine étrangère et importent la main-d'œuvre pour l'installation et la mise en route des machines. La maintenance seule nécessite une main d'œuvre locale. Les évaluations qui sont faites sont trompeuses et totalement erronées, voir le site NetWind.com

L'énergie éolienne : une énergie sur laquelle on peut compter

1. **« Le facteur de charge éolien, qui est en moyenne sur l'année de 23,2%, atteint 31,3% en hiver ».**
Il est tombé à 21% en 2018.
2. **« Peut-on se fier à l'énergie éolienne pour produire de l'électricité pendant les pics de consommation ? »**
Quelle chance y-a-t-il que les pics de consommation correspondent aux pics de production ? Aucune. Comme chacun le sait, on ne peut pas prévoir les pics de production de l'éolien. L'éolien a un énorme défaut ; il n'est pas pilotable, comme peuvent l'être la nucléaire ou l'hydro électricité.
3. **« Une éolienne fonctionne et produit de l'électricité en moyenne 95% du temps » et... « les éoliennes tournent, en moyenne, plus de 95% du temps »**
C'est spécieux. Elles tournent, mais au ralenti.
4. **« Les éoliennes en fin d'exploitation : dès l'installation du parc, conformément à la réglementation, l'exploitant constitue les garanties financières nécessaires à ces opérations. »**
Le démantèlement est une vraie question. Les opérateurs sont tenus de fournir une garantie bancaire de 50 000 € par éolienne dans leurs comptes. En réalité il a été prouvé par certains opérateurs et contrairement à ce que dit le SER, que le coût du démantèlement approche au minimum les 120 000 € par éolienne. Les sociétés signataires des baux avec les propriétaires des parcelles étant sous-capitalisées, il n'est pas du tout certain qu'elles pourront remplir leurs obligations, pour la fraction excédant les 50 000 €. Les propriétaires terriens n'auront que leurs yeux pour pleurer et ne pourront enlever ces éoliennes qui pourriront sur place.
5. **« La puissance des éoliennes augmente régulièrement, les éoliennes plus puissantes et plus performantes, « éoliennes dont la hauteur et le diamètre du rotor rendent possible l'exploitation par vents plus faibles »**
Quelle bonne nouvelle ! En effet il y a de quoi se réjouir ! Plus ça va, plus les éoliennes sont hautes et puissantes et plus elles apportent de nuisances. Imaginez à 500m de chez vous des mâts de 200m de haut équipés de pales de 100m de long chacune ! Sans parler du risque en cas de tempête comme celle de la fin du siècle dernier ! Une mini-tornade a balayé une éolienne de 62m en Vendée en janvier 2018. Plus il y a de prise au vent, plus il y a de risque, même en renforçant les structures, ce qui en augmente le coût.

NDRL : L'Allemagne un modèle souvent cité

En dépit d'un parc éolien 4 à 5 fois plus développé que celui de la France, l'Allemagne est très souvent contrainte d'importer de l'électricité provenant des centrales nucléaires françaises.

« L'Energiewende » allemande - la sortie du nucléaire - pose de réels problèmes de sécurité d'approvisionnement en énergie à nos voisins d'Outre-Rhin. En janvier 2019, fonctionnaient seulement 3 ou 4 GW d'éolien terrestre en Allemagne faute de vent. Il fallait donc faire appel au charbon en premier secours et à ce qui reste de nucléaire en deuxième secours. Les Allemands ont ouvert, en installations charbonnières, l'équivalent d'un Fessenheim par an depuis la décision de sortie du nucléaire et le lancement de l'Energiewende (*dossier énergie lettre MPE-Média n° 52*).

*Voir aussi : le blog [Énergie&Vérité](#)